

BAREME HONORAIRES MAISONS ET APPARTEMENTS

Honoraires charge vendeur sauf convention particulière

Honoraire de vente transaction vente TTC

*Forfait minimum d'intervention **5000€**

Sauf stipulation contraire prévue au mandat

Honoraires :

- De 0 à 99 999€
5 000 €
- De 100 000 à 299 999€
5,5 %
- 300 000€ et plus
4,5 %

Remise de 50% si l'acquéreur est présenté par le mandant, sur tous les mandats partenaires exclusifs

BAREME HONORAIRES : IMMEUBLE, LOCAUX COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, FONDS DE COMMERCE

10% TTC du prix de vente

*Forfait minimum d'intervention **10000€**

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial »

14 Avril 2022